

## L'équipe pluri-disciplinaire EMS-EMPP

### L'ÉQUIPE MOBILE SOCIALE

fait partie de l'activité Cohésion Sociale sous la responsabilité du directeur de l'activité, de la directrice de l'urgence et de la veille sociale, sous l'autorité de la directrice Générale de l'AIDAPHI.

Elle est composée de 8 salariés sur des compétences d'éducateurs spécialisés, infirmier, Conseillère en Économie Social et Familiale (CESF), assistant social, un temps secrétariat et chef de service.

### L'ÉQUIPE MOBILE PSY-PRÉCARITÉ

fait partie du Pôle de Soins spécifiques sous la responsabilité du Chef de Pôle, du cadre supérieur de santé de Pôle, l'autorité du coordonnateur général des soins et du directeur de l'EPSM.

Elle est constituée d'une équipe pluri-disciplinaire : médecin, cadre, infirmiers, assistant social.

## Informations pratiques

### EMS - EMPP Dispositif du Loiret

6 rue de l'Écu Saint Laurent  
45000 Orléans

**Communes desservies**  
Orléans et sa métropole

#### Équipe Mobile et Sociale



7/7j, 363 jours/an  
9h à 22h en semaine  
14h à 21h le week-end



09 70 75 90 23  
06 18 18 65 37  
proximite@aidaphi.asso.fr  
www.aidaphi.asso.fr

#### Équipe Mobile Psy-Précarité



Du lundi au vendredi



06 49 86 15 58  
empp@ch-daumezon45.fr  
www.epsm-loiret.fr



Aidaphi  
"au coeur de l'action sociale"

## Équipe Mobile Sociale

PRÉCARITÉ  
ÉCOUTE - LIEN -  
RÉSEAUX Exclusion  
SOUFFRANCE  
Droit Social

## Équipe Mobile Psy-Précarité

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire

  
GEORGES DAUMÉZON  
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret



## Un partenariat innovant entre social et sanitaire

### L'ASSOCIATION AIDAPHI

est très impliquée dans le domaine des personnes sans-abri ou sans solution de logement. Elle répond aux besoins d'un public en situation de précarité. Elle intervient dans le cadre de maraudes et d'accompagnement sur le principe de la libre adhésion.

Dans le cadre de sa mission d'accueil, d'évaluation et d'orientation, l'équipe mobile sociale composée de travailleurs sociaux et d'un infirmier est amenée à travailler avec l'ensemble du tissu partenarial.

### L'EPSM GEORGES DAUMEZON

en lien avec sa mission de service public et les orientations stratégiques du Projet Territorial de Santé Mentale axé notamment sur la mobilité extra-hospitalière, crée une équipe mobile psychiatrie précarité afin de répondre aux besoins de santé d'une population spécifique en situation d'exclusion présentant des troubles psychiatriques.

L'association AIDAPHI et l'EPSM Georges Daumézon sont membres de la Communauté Psychiatrique de Territoire du Loiret.



## Nos missions

L'EMS-EMPP est un dispositif mobile de soins ambulatoires et d'accompagnement social dans une philosophie d'"aller vers" les personnes les plus désocialisées et qui n'ont pas ou plus le désir de demander de l'aide ou des soins.



Répondre aux besoins d'une population en situation d'exclusion et présentant des troubles psychiatriques ou en demande d'accompagnement social.

Créer du lien et proposer une écoute à cette population spécifique.



Réaliser un repérage précoce, évaluer et adapter l'orientation et la prise en charge des personnes rencontrées.

## Le public

### Les personnes de plus de 18 ans :

- Sans domicile fixe
- En situation d'exclusion sociale
- Dépourvues d'une solution d'hébergement stable
- Issues d'un parcours migratoire
- L'EMPP intervient auprès des personnes présentant une souffrance psychique ou pathologie psychiatrique, des problématiques d'addictologie, de traumatismes liés à l'exil, de troubles du comportement, d'un besoin d'hospitalisation en psychiatrie, de troubles gériopsychiatriques.
- L'EMS intervient auprès de toute personne à la rue ou en hébergement précaire.

## Nos modalités d'intervention

La prise en charge repose en premier lieu sur le travail de maraudes communes EMS/EMPP afin de repérer les personnes sans domicile, de créer du lien, d'évaluer leurs besoins, d'apporter une écoute, une aide de premier secours et d'accompagner les personnes désirant vers leurs droits (administratifs, d'hébergements, de logements ou d'emplois), des soins de santé appropriés à leurs besoins et in fine d'amorcer un processus d'insertion.

L'EMS-EMPP travaille en partenariat et en réseau avec les acteurs du soin et du secteur social pour une meilleure coordination des parcours de soin et d'insertion.

## Qui peut solliciter le dispositif ?

Tout intervenant ayant repéré une personne en difficulté se trouvant dans une situation d'exclusion et/ou d'errance dans l'incapacité de formuler une demande explicite.

